

Pour vous permettre de ne rien oublier lors des sessions à la Maison Familiale, voici une liste de ce que vous devez apporter :

Pour l'internat

Le sac de voyage ou la valise doivent être munis d'une fermeture à clef ou d'un cadenas.

- Un drap housse et une housse de couette (90)
- un traversin ou un coussin avec sa housse
- tenue pour dormir
- nécessaire de toilette
- linge de rechange
- un sac à dos pour le transport des affaires de douche

Prévoir quelques médicaments de base en autogestion (mal de tête, toux ...)

IMPORTANT : pas de vêtements déchirés, indécents ...

L'établissement ne peut délivrer aucun médicament (certains traitements peuvent être conservés au réfectoire, mais sous la responsabilité de l'élève).

Pour les cours

- votre sac, stylos, règle, compas, équerre, crayons de couleur, rapporteur, gomme, taille crayon, perforreuse, roller de correction (souris), surligneurs (5 ou 6), colle, ciseaux à bout rond...
- machine à calculer (type : collègue)
- copies doubles + copies simples quadrillées, grands carreaux, perforées, 21x29,7
- 1 classeur à levier 21x29,7, dos \approx 4,5 cm + 2 x 6 intercalaires + pochettes plastiques
- 3 cahiers de brouillon
- 3 cahiers 21x29,7, grands carreaux, 96 pages
- 3 cahiers 24x32 grands carreaux, 96 pages
- 2 clés USB (2Go mini) étiquetée au nom de l'élève qui restera au sein de l'établissement pendant l'année scolaire (B21)
- 1 dictionnaire de français format poche
- 2 porte-vue 100-120 pages
- 2 porte-vue 60-80 pages
- 1 chemise à rabat avec élastique
- Feutres pour ardoise Velleda
- Ecouteurs tablette ou téléphone

Les cutters et les correcteurs liquides (blanc) sont interdits.

Pour le sport

- ✓ Tenue et chaussures de sport

Un certificat médical est indispensable pour toute dispense.

Pour les stages en entreprise

- ✓ Prévoir une tenue adaptée (demander conseil au maître de stage).

Divers

- ✓ Photocopie des certificats de vaccination (**pour les nouveaux élèves seulement**)

Attention, le téléphone portable ne peut pas être considéré comme une calculatrice.

Le matériel scolaire est obligatoire et devra être conservé en bon état tout au long de l'année afin que chaque élève puisse travailler dans de bonnes conditions, sans emprunter celui d'un camarade.

Tout élève venant à la Maison Familiale sans son matériel scolaire retournera à son domicile pour le récupérer. Chaque élève est responsable de ses affaires personnelles.

Rentrée 2024